

## Aux parents des élèves de 7<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> année

Genolier, le 20 août 2021

### Devoirs surveillés pour l'année scolaire 2021-2022

Mesdames, Messieurs, chers Parents,

Les devoirs surveillés ont lieu de 14h25 à 15h10 et de 15h10 à 15h55, le lundi, mardi et jeudi dans la salle de travail située à côté de la médiathèque. Les devoirs surveillés auront lieu du 30 août 2021 au 27 janvier 2022 pour le premier semestre et du 31 janvier au 16 juin 2022.

L'inscription est valable pour un semestre, reconductible au second semestre. La possibilité existe aussi de rejoindre les devoirs surveillés à n'importe quel moment de l'année scolaire si les enseignants jugent la chose opportune par exemple.

**Leur coût est de Frs 120.- par semestre.** Ce prix est fixe, quel que soit le nombre de périodes hebdomadaires où l'élève fréquente les devoirs surveillés. Nous tenons à remercier les communes qui subventionnent ces devoirs surveillés et sans le soutien financier desquelles ils ne pourraient avoir lieu à ces conditions.

En cas de difficultés financières, vous pouvez contacter le secrétariat. Votre demande sera traitée avec toute la discrétion nécessaire.

Tout élève de l'Etablissement de Genolier peut bénéficier des devoirs surveillés, mais si le nombre des demandes devait dépasser le nombre de places disponibles, nous nous réserverons le droit de privilégier les enfants qui ne bénéficient pas de conditions optimales à domicile pour leurs devoirs.

Chaque élève inscrit est tenu d'être présent et de rester jusqu'à la fin de la tranche horaire des devoirs surveillés pour laquelle il est inscrit. En aucun cas, un élève ne sera libéré sans excuse écrite des parents avant la fin de la tranche horaire pour laquelle il est inscrit.

Toute absence aux devoirs surveillés (hors les absences déjà connues depuis le début d'une journée) doit être annoncée et justifiée par un mot écrit des parents.

L'élève se présente avec son agenda complété et le matériel nécessaire à la réalisation de ses devoirs.

Une fois les devoirs pour le lendemain terminés, il s'avance pour le reste de la semaine, révise en vue d'un test, etc. Il a toujours de quoi travailler.


Ces devoirs se déroulent dans un climat de travail propice à l'étude, sous la surveillance d'un adulte qui peut aider un élève bloqué dans la réalisation d'un devoir et en compagnie d'autres camarades du même degré, ce qui encourage les interactions qui ne peuvent être que bénéfiques.

Cependant, les parents restent responsables du contrôle final des devoirs. Ils voudront bien vérifier, au retour de l'enfant, que toutes les tâches sont achevées, notamment si l'élève doit préparer un test.

Les devoirs surveillés ne constituent en aucun cas un appui aux élèves qui rencontrent des difficultés.

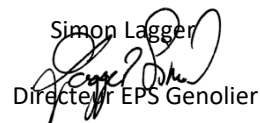
L'inscription et le paiement pour le premier semestre sont à remettre directement au secrétariat jusqu'au vendredi 27 août 2021.

Raphaël Goy



Doyen

Simon Lagger



Directeur EPS Genolier



**Etablissement primaire et  
secondaire de Genolier**  
Ch. de la Brégentenaz 11  
**CH-1272 Genolier**  
Tél. : 022 557 54 80  
Fax : 022 557 54 88  
E-mail : [eps.genolier@vd.ch](mailto:eps.genolier@vd.ch)

**ANNEE SCOLAIRE 2021-2022**

**DEVOIRS SURVEILLES**

**BULLETIN D'INSCRIPTION 1<sup>er</sup> semestre  
Du 30 août 2021 au 27 janvier 2022**

**A remettre directement au secrétariat jusqu'au vendredi 27 août 2021.**

J'ai pris connaissance des conditions d'admission aux devoirs surveillés et désire y inscrire ma fille / mon fils :

**Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

**Classe :** \_\_\_\_\_

- |                                |               |                                |               |
|--------------------------------|---------------|--------------------------------|---------------|
| <input type="checkbox"/> LUNDI | 14h25 – 15h10 | <input type="checkbox"/> LUNDI | 15h10 - 15h55 |
| <input type="checkbox"/> MARDI | 14h25 – 15h10 | <input type="checkbox"/> MARDI | 15h10 - 15h55 |
| <input type="checkbox"/> JEUDI | 14h25 – 15h10 | <input type="checkbox"/> JEUDI | 15h10 - 15h55 |

**JE M'ENGAGE A PAYER frs 120.- POUR LE 1<sup>er</sup> SEMESTRE AU SECRETARIAT, AU MOMENT DE L'INSCRIPTION.**

En cas de difficultés financières, vous pouvez contacter le secrétariat. Votre demande sera traitée avec toute la discrétion nécessaire.

Remarque :

---



---



---

Lieu et Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_